

HISTORIQUE DE PATHS

1. Qu'est-ce que c'est « le System Pan africain de Commerce » ?

Le System Panafricain de Commerce (PATHS) est une plateforme de paiement et d'achat électronique qui permettra aux gouvernements africains, au secteur privé et aux citoyens ordinaires d'acheter davantage de produits fabriqués en Afrique.

PATHS est fondé sur une vision qui vise à éviter nos expériences dans le passé, lorsque des initiatives similaires étaient prises sans certains instruments pratiques.

2. Centre d'Information Commerciale & CFTA/BIAT

On peut se rappeler que l'Information Commerciale est stipulée dans la Section VI du Plan d'Action annexé à BIAT – cela veut dire « Renforcer le Commerce Intra-africain » les problèmes qui affectent le commerce Intra-africain, y compris également le Cadre pour la procédure accélérée d'une zone de libre-échanges continentale –CFTA. A l'égard de l'Information Commerciale, notre Union a reconnu le besoin pour la diffusion d'information d'une manière rapide, facile et accessible à tous les parties prenantes et les membres dans le milieu des affaires dans tous les Etats Membres et le marché global. L'objectif est de les informer des opportunités commerciales Intra-africaines sous le CFTA.

Le Programme d'information commerciale a fait un appel pour la création des centres commerciaux interconnectés qui fourniront les informations sur les opportunités commerciales et les régimes commerciaux qui sont disponible en Afrique. Chacun de nos Etats Membres et les Communautés Economiques Régionales (CER) ont été assignés cette responsabilité.

PATHS bénéficiera d'un regroupement des différents Guichets Nationaux Uniques dans nos différents pays pour la facilitation du commerce/ la promotion des investissements. C'est une plateforme électronique pour les échanges des biens, des services et des renseignements commerciaux. PATHS fournira également, un system de paiement électronique pour les biens et les services avec les cartes de crédit, les portefeuilles, les paiements mobiles et les systèmes de virements. PATHS est un programme TIC qui assurera le bon fonctionnement du CFTA.

PATHS est un projet PPP, dirigé par l'Afrique et elle est une initiative des gouvernements africains, de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Afrique et des Investisseurs Publiques et Privés.

3. Objectifs de PATHS

1. Les objectifs de PATHS sont :

- a. Interconnexion au niveau continental, interconnexion de systèmes de paiement et commerce électroniques existants et futurs
- b. Augmentation du Commerce Intra-africain de 15% à au moins 50% dans 20 ans
- c. Augmentation du pourcentage africain dans les échanges mondiaux de 2% à 10% dans 20 ans.
- d. Double investissement intra-africain et transfrontalier en 10 ans
- e. Fournir des informations et des renseignements sur le marché en matière d'investissement, de diversification et d'industrialisation

PATHS facilitera l'intégration de l'Economie Mobile Africaine, qui représente environ 386 million de comptes mobiles, avec un revenu moyen par utilisateur de 10,34\$ dans l'Investissement du Commerce Intra-Africain. PATHS reconnaît l'impact des paiements mobiles dans les économies Africaines et considère les paiements mobiles comme le pivot de la croissance de l'investissement dans le Commerce Panafricain et un des principaux moteurs de la CFTA. PATHS en collaboration avec les banques centrales africaines, rendront possible les paiements mobiles comme mode de paiement dans le portail du commerce et de l'investissement, quel que soit leur lieu d'implantation dans la Zone Continentale de Libre-échange.

4. PATHS et Référence de Crédit

L'accès au crédit demeure illusoire pour la majorité des Africains qui peuvent participer au commerce intra-africain malgré qu'ils aient des appareils mobiles. PATHS sera intégré aux agences Panafricaines de référence de crédit pour fournir des renseignements afin de soutenir les décisions liées au crédit dans les transactions commerciales et d'investissement. L'approche de PATHS visant à harmoniser les Communautés Economiques Régionales consisteront notamment des efforts pour établir une interface en temps réel avec des bases de données juridiques consolidées telles que Lexis Nexis. Il est prévu qu'il apportera son appui aux efforts d'ajustement des différends commerciaux et d'investissement en recourant au Mode Alternatif de Règlement de Conflit (MARC)

5. Zone Continentale de Libre-échange

Il est reconnu que pour créer une Zone Continentale de Libre-échange et un marché électronique Panafricain, un system de paiement, des concessions commerciales, une comptabilité de redevance et des systèmes de gestion de la logistique et de l'expédition seront gérés de manière centralisée et intégrés dans des entrepôts sous contrôles douaniers et des services de contenu numérique.

6. Harmonisation et Normes de CFTA

Pour permettre aux Africains de faire les échanges commerciaux et d'acheter des biens et des services entre eux, il faut une confiance absolue dans la réalité des biens et des services dans la Zone Continentale de Libre-échange. PATHS reconnaît et salue les efforts entrepris dans les Communautés Economiques Régionales. Toutefois, les efforts visant à promouvoir les exigences de qualité doivent être consolidés. PATHS fournira des technologies, pour permettre aux industries au niveau continental, national et local, à respecter sans discontinuer les politiques et les normes nationales de l'UA, et de la CER. PATHS vise à aligner les Communautés Economiques Régionales (CERs) aux objectifs stratégiques du CFTA. Ceci permettrait une harmonisation des politiques, une harmonisation réglementaire, une harmonisation de la gouvernance opérationnelle et une gestion des risques au niveau continental, régional, national et local en matière de commerce et d'investissement. Ceci sera possible grâce à l'agrégation des données (Big data), le commerce, l'investissement, l'analyse de paiement et le processus automatisé, les informations cruciales pour la prise de décision, accessible sur les téléphones mobile (SMART phone).

7. PATHS - Facilitateur de la libre circulation des marchandises et des services en Afrique

PATHS est envisagé pour habilitier à la fois le consommateur et le producteur de biens et de services en diffusant des informations sur les biens et services disponibles. PATHS facilitera le choix des produits en ligne via Internet, en collaborant avec les fournisseurs de services logistiques (aérien, maritime et terrestre), et aidera les entreprises / femmes à réduire leur temps de transaction, à accélérer les marchés d'accès. PATHS permettra aux acheteurs de se procurer les biens qu'ils veulent et traiter les paiements plus rapidement.

Le PATHS est également envisagé comme une autre source de revenus pour les gouvernements (Redevances de Concession Commerciale, Commissions) qui pourraient réduire la charge fiscale sur le citoyen africain. Il est également un facteur de création de richesse pour les citoyens africains qui veulent collaborer les uns avec les autres pour les investissements «financés par la foule» sur les marchés africains.

8. PATHS Parties prenantes

Les principaux intervenants qui seront à l'origine de l'évolution de PATHS pour satisfaire leurs besoins en biens et services comprennent les gouvernements, les industriels et les fabricants, les investisseurs, les compagnies aériennes et les compagnies maritimes, les producteurs / négociants / courtiers de produits de base, les entrepôts, les institutions financières, exportateurs, transitaires et agents de compensation et la communauté africaine du commerce numérique.

9. Gouvernance des PATHS

PATHS est un partenariat public-privé limité par des Actions, supervisé par un Conseil supérieur d'éminentes personnalités indépendantes, soutenu par un Comité d'Audit avec des représentants de l'Institut des Comptables Agréés.

10. Capitalisation

Les PATHS seront capitalisés par les contributions initiales des actionnaires fondateurs, les investisseurs providentiels, les fonds générés en interne par l'attribution d'Actions et la participation d'investisseurs institutionnels et privés.

Les cycles de capitalisation sont en cours pour que le PATHS soit opérationnel lorsque le Texte Législatif Portant Création de la Zone de Libre-échange Continentale (CFTA) sera mis en place en 2017.